

TERRITOIRE D'INTERVENTION

- Montreuillois
- Ternois.

COMMENT NOUS SOLLICITER ?

- Transmission de la fiche de liaison complétée auprès du responsable de secteur ASE (document interne)

- Appel et/ou mail au coordinateur de l'équipe mobile

Avant intervention :

- Organisation d'une rencontre avec le demandeur pour affiner la demande d'intervention

- Evaluation de la demande en commission d'admission de l'équipe mobile :

- La demande relève de l'équipe mobile : organisation de l'accompagnement

- Si non : réflexions pour alternative(s) à l'équipe mobile

LES PROFESSIONNELS

- Directeur de site
- Chef de service coordinateur
- Pédopsychiatre
- Psychologue
- Educateurs
- Infirmier

CONTACTEZ-NOUS

Equipe mobile ASE
Montreuillois / Ternois

Tél : 07 79 82 59 09

equipemobile@cazinperrochaud.fr

12, rue aux Raisins

62600 Berck sur mer



CAZIN PERROCHAUD
association



Equipe mobile ASE

Enfants et adolescents en situation complexe

Equipe mobile ASE

Enfants et adolescents en situation complexe

Dans le champ de la protection de l'enfance, une surreprésentation des enfants en situation de handicap est constatée.

De nombreux jeunes présentant des troubles du comportement mettent en échec les modalités d'accompagnement éducatives dites classiques.

Ces situations complexes conduisent à une forte mobilisation des équipes éducatives et créent des difficultés d'accompagnement tant dans les établissements médico-sociaux que chez les assistants familiaux.

C'est dans ce contexte que l'Association Cazin Perrochaud et l'Institut Départemental Albert Calmette ont répondu à la demande du Conseil Départemental pour la création de ce dispositif.

“la réponse face à une situation de handicap complexe, suppose le rassemblement coopératif de plusieurs compétences et une capacité à les mobiliser dans la durée.”

Rapport Piveteau « Zéro sans solution »

LE PUBLIC

- Enfants et adolescents **âgés de 3 à 20 ans en situation complexe**
- **Bénéficiaire d'une reconnaissance MDPH** associée au champ de la protection de l'enfance.
- **Accompagnés dans un établissement ou service social ou médico-social** et confiés dans un service de protection de l'enfance implanté sur notre territoire d'intervention.

“L'Equipe Mobile intervient en complément des modalités d'accompagnement déjà existantes sans s'y substituer.”

NOS MISSIONS

- **Prévenir et éviter la rupture** de parcours.
- **Apporter un appui et un soutien aux Professionnels** (repérage des manques éventuels et des difficultés rencontrées, accompagnement vers une meilleure compréhension de la situation, émergence des compétences, espaces de parole...)
- **Favoriser le lien et la coordination** entre les partenaires impliqués dans la situation.

MODALITES D'INTERVENTION

La période de recueil de données

Tout en amorçant soutien et accompagnement, nous réalisons une analyse écologique de la situation mettant en exergue les facteurs de risque et de protections liés à la personne, à l'environnement social, à l'organisation... pour résumer agir de façon systémique et ainsi mieux maîtriser les enjeux.

Le Plan d'Actions Partenarial

La période de recueil de données peut être alors complétée par un Plan d'Action Partenarial pour impliquer davantage les partenaires, s'appuyer sur les personnes ressources et ne pas se rendre indispensable.

“La clef de voute d'une réponse juste, proportionnée et au service des enfants et adolescents, reste la coordination des interventions de chaque institution”